



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 19 février 2026

### ***PUBLICATION ANNUELLE SUR LE SURENDETTEMENT DES MÉNAGES À PARIS***

*La réunion plénière annuelle de la commission de surendettement des ménages du département de Paris s'est tenue ce jour, sous la présidence de Camille de Witasse Thézy, cheffe de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.*

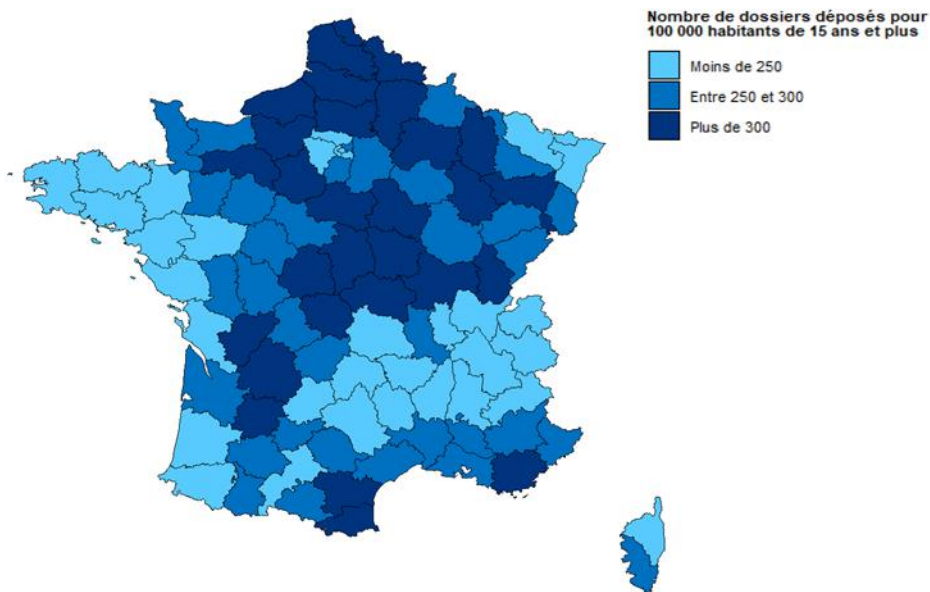
La commission compte 17 membres, incluant le préfet de région, son délégué et ses représentants, le directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris, son délégué et son représentant, ainsi que la Banque de France en qualité de secrétaire. La commission comprend également des membres représentant des créanciers, des associations familiales ou de consommateurs, ainsi que des professionnels qualifiés en économie sociale et dans le domaine juridique.

Hors plénière, cette commission se réunit deux fois par mois pour traiter la volumétrie des dossiers dans le cadre du surendettement des ménages sur Paris.

#### ***Évolution du surendettement à Paris en 2025***

En 2025, le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de surendettement de Paris s'élève à 2 970, en progression de 5,3 % par rapport à 2024 (2 821 dossiers déposés). Cette évolution est plus mesurée que celles observées au niveau régional (+ 12,1 %) et au niveau national (+ 9,8 %).

En 2025, Paris enregistre 165 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants. À l'échelle régionale, l'Île-de-France en compte 222, tandis que ce chiffre s'établit à 267 dépôts pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus, dans l'hexagone.



### ***Un endettement concentré sur la consommation et les charges courantes***

En 2025, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés à Paris s'établit à 109,5 millions d'euros. Il se répartit de la manière suivante :

- 43 % sont des dettes à la consommation ;
- 13 % sont des dettes immobilières ;
- 44 % sont des dettes de charges courantes et autres dettes.

L'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 22 741 euros (contre 22 974 euros en Île-de-France et 17 951 euros pour la France hexagonale).

### ***Un traitement des situations adapté aux difficultés rencontrées***

En 2025, l'encours des dettes effacées à Paris s'élève à 33 millions d'euros, soit 29,5 % du montant total des dettes des dossiers clos (contre 24,7 % au niveau régional et 23,6 % dans l'hexagone).

Le montant effacé moyen par dossier est de 24 577 euros à Paris, contre 24 335 euros en Île-de-France et 19 251 euros en France hexagonale.

## **La mobilisation de la Banque de France pour accompagner les ménages**

À Paris, la Banque de France accompagne les ménages, notamment les plus fragiles financièrement :

- en fournissant [des services d'inclusion financière pour informer, orienter et accompagner les personnes rencontrant des difficultés financières](#) ;
- en animant un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, permet de connaître et promouvoir les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, de diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et de capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière.

En 2025, 93 % des personnes accompagnées ont été satisfaites de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des demandes de renseignement par la Banque de France (Enquête CSA, 2025<sup>1</sup>).

*« Les agents de la Banque de France sur Paris sont pleinement mobilisés et engagés pour être au service et à l'écoute de leurs concitoyens en difficultés financières. Ils accueillent le public dans nos locaux place de la Bastille », rappelle Nathalie Ravet, directrice départementale de la Banque de France sur Paris.*

- ➔ Retrouvez la [Typologie du surendettement des ménages – 2025 | Banque de France](#) avec le détail du surendettement des ménages (incluant des éléments régionaux et départementaux)
- ➔ Retrouvez le [communiqué de presse sur l'adhésion de la Banque de France au programme Services Publics +](#)

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr/](http://www.banque-france.fr/)

Suivez nous    

---

<sup>1</sup> Enquête CSA pour le Banque de France. 15 088 particuliers interrogés en 2025.

## **Contacts presse :**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



**Service de presse de la Banque de France**

01 42 92 39 00 / [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)